

Colloque

"SOINS ET PRIVATION DE LIBERTÉ"

8h30 - 17h

vendredi 4 avril

Amphithéâtre Trudaine

École de Droit

Renseignements et inscription :

secrétariat Centre Michel de l'Hospital CMH EA 4232

recherche.cmh@udamail.fr



Formation validée
dans le cadre de la
formation continue des avocats



 École
de Droit
Uda | Université d'Auvergne

PROGRAMME

Accueil des participants : 8h45

- **Philippe Dulbecco**, Président de l'Université d'Auvergne
- **Christine Bertrand**, Doyen de l'Ecole de Droit
- **Jean Chazal**, Doyen de la Faculté de médecine
- **Jean-Baptiste Perrier**, Maître de conférences à l'Université d'Auvergne

Matinée : 9h15

Le soin au sein de la privation de liberté

sous la présidence de **Marie-Line Hanicot**, Directrice interrégionale des services pénitentiaires, Rhône-Auvergne

> Le droit d'accès aux soins malgré la privation de liberté - 9h30

Charles-André Dubreuil, Professeur à l'Université d'Auvergne
Pascal Moyon, Directeur du centre de détention de Riom

> Les dispositifs de soins au sein de la privation de liberté - 10h10

Barbara Goncalves, Doctorante à l'Université d'Auvergne
Anne Galinier, Ancien médecin chef de l'UCSA du centre pénitentiaire de Marseille (Baumettes)

Questions - 10h50

Pause – 11h00

> L'incitation aux soins face à la privation de liberté - 11h20

Marc Touillier, Maître de conférences à l'Université Paris X Nanterre
Georges Brousse, MCU-PH Addictologie-Psychiatrie, CHU Clermont-Ferrand

Questions – 12h00

Déjeuner



Après-midi : 14h00

La privation de liberté au cœur du soin

sous la présidence de **François Dumuis**, Directeur de l'Agence Régionale de Santé, Auvergne

> La privation de liberté au cœur des établissements de soins – 14h15

Table ronde avec

Anne-Blandine Caire, Professeur à l'Université d'Auvergne,
Caroline Lantero, Avocate au Barreau de Clermont-Ferrand,
Philippe Chossegros, Directeur de l'UHSI de Lyon

> La privation de liberté nécessaire à l'objectif de soins – 15h15

Table ronde avec

Jean-Baptiste Perrier, Maître de conférences à l'Université d'Auvergne,
Nathalie Riomet, Première vice-présidence du TGI de Clermont-Fd,
Benoît Berque, Chef du Pôle Sécurité Publique et Prévention,
Préfecture de la Région d'Auvergne

Questions – 16h15

Synthèse – 16h30

Gildas Roussel, Maître de conférences à l'Université de Bretagne Occidentale

Fin des travaux – 17h00

Contact :

Centre Michel de l'Hospital
recherche.cmh@udamail.fr

École de Droit
41 Bd François-Mitterrand
63000 Clermont-Ferrand

Les inscriptions des avocats doivent se faire directement auprès de l'EFACS
Renseignements : formationcontinue@avocats-efacs.com